



DOUANE

RÉUNION SPÉCIALISTES SURVEILLANCE

CE 21 SEPTEMBRE S'EST TENUE UNE RÉUNION TECHNIQUE SUR LES SPÉCIALITÉS DOUANIÈRES. AU PROGRAMME : MOTOCYCLISTES, DNRED, DNGCD, EMC.

Avant toutes choses, nous tenions à vous informer que la veille, lors de la formation spécialisée de CSA de Réseau, la CFDT a interpellé la Directrice Générale à plusieurs reprises sur la nouvelle instruction cadre sur l'armement.

Celle-ci prévoit le désarmement des agents après 6 mois sans séance de tir et charge les chefs d'équipe de ce suivi pour lesquel aucun outil de gestion n'est prévu !

Tout le long de la séance, la Directrice Générale a refusé de répondre à nos interrogations pourtant légitimes ! Incroyable !

Va-t-il falloir rendre les armes ?

Pour en revenir à la réunion technique "Spécialistes", la présidente de séance, Madame la sous-directrice Réseau nous explique que l'objectif de cette réunion technique (RT) est de balayer les dossiers à l'ordre du jour : l'intégration des services de la DNGCD, de la DNRED, des Motocyclistes et Equipes de Maître de Chien dans les dispositifs tactiques terrestres.

Durant toute la journée, les débats vont être soutenus. Toutefois, la Présidente de cette RT nous rappelle qu'elle n'a pas la main ni sur les effectifs ni sur l'indemnitaire.

Difficile pour nous d'avancer de manière constructive s'il n'y a pas de prises de décision prochainement qui découlent de nos propositions et interventions en séance.

COMPTE RENDU
DE RÉUNION
TECHNIQUE,
SEPTEMBRE 2023



MOTOCYCLISTES

La CFDT est (re)intervenue sur le manque de moyens humains et aussi matériels que connaissent plusieurs groupes motocyclistes en France.

Nous avions déjà alerté la DG sur les problèmes d'**Équipements de Protection Individuelle (EPI)** que nous avions soulevés suite à la note de Réseau 2 de Juillet dernier (Cf notre tract " Episode 12" La sécurité de nos collègues n'a pas de prix ! (ICI)).

Ensuite, nous avons soulevé le **problème d'attractivité** dans cette spécialité (seulement 5 candidats au dernier stage), ce que la DG ne nie pas !

Par ailleurs le chef de RH2 nous informe que ses équipes travaillent sur une possibilité de recruter des ACP2 et CTL en formation initiale ainsi que des personnels externes comme elle l'a déjà fait par le passé. La piste des contractuels n'est absolument pas envisagée par la DG.

Concernant l'utilisation des **motos banalisées**, l'idée d'une expertise (évoquée par le Directeur de Réseau 2) nous surprend !

La CFDT ne comprend pas l'intérêt d'une éventuelle expertise alors que certaines DR utilisent des motos banalisées depuis plus de dix ans.

Les groupes motards y ont recours pour se fondre dans le flux de circulation sans être identifiés, les services spécialisés tels que la DOD en font de même depuis très longtemps. Enfin nous avons rappelé à l'Administration que pour des raisons évidentes de sécurité, les **escouades motards** devaient être en nombre suffisant (3 minimum), et ce, qu'elles soient en autonomie ou intégrées dans un dispositif tactique terrestre.

Il est également **IMPÉRATIF** d'employer les motocyclistes dans le cadre de leur spécialité et non pour pallier le manque d'effectifs dans les brigades, en leur faisant tenir les PPF comme nous avons pu le constater.

Nous avons évoqué avec la DG les **heures de nuit** et avons constaté que les autres administrations comme la Police et la Gendarmerie utilisaient peu les motocyclistes la nuit pour des raisons évidentes de sécurité.

Alors pourquoi la Douane joue-t-elle les hypocrites sur ce dossier sécuritaire ?

La présidente réaffirme l'utilité des motocyclistes et leur pérennité surtout avec le Freeflow qui se dessine dans les prochaines années. Elle nous remercie de notre intervention pour la protection fonctionnelle de nos collègues motocyclistes et du retour d'expérience de nos collègues de la DOD qui utilisent eux aussi des motos banalisées dans le cadre de leur fonction et pour lesquels il existe un vide juridique par exemple lors d'une infraction routière ...

Elle nous répond qu'afin de retrouver une attractivité, la valorisation de la spécialité et des missions est indispensable.

Pour la CFDT, il faut aller bien au-delà, nous rappelons le manque de moyens humains et matériels de certains groupes.

Malgré les différentes interventions syndicales, la question des heures de nuit est restée sans réponse.

DNRED

La CFDT souligne les bonnes relations et coopérations entre les agents des brigades et ceux de la **DOD**, nécessaires pour sécuriser les dispositifs tactiques et organiser l'interception, partager les savoirs-faire et les expériences.

Nous évoquons aussi les difficultés opérationnelles entre la DOD et les unités terrestres dues aux moyens de communications différents (la DNRED n'utilise pas AGNET). Notons qu'il est prévu d'utiliser prochainement les mêmes moyens de communication pour tous les douaniers avec la " Radio Réseau du Futur" qui devrait intervenir début 2024 en expérimentation dans certaines DR puis en déploiement courant de l'année prochaine.

La CFDT a demandé à l'administration d'offrir aux unités terrestres la possibilité de répondre aux demandes d'assistance de la DOD, notamment les demandes de contrôles de conteneurs qui impliquent une certaine logistique, en sus des moyens humains et matériels, largement insuffisants chez nos collègues de la DOD.

Nous avons également abordé le problème lié à l'obligation, pour les agents de la DNRED, d'être habilités SD et les contraintes (utilisation de techniques de renseignements, par exemple) que cela implique dans le partage des informations avec les unités terrestres.

Réponse de la présidente

La SURV terrestre doit être en lien avec la DOD et en articulation pour les coopérations et interventions. L'échange du jour portait sur comment améliorer l'intégration de la DOD dans les dispositifs tactiques terrestres. Ensuite, elle nous fait part des perspectives et propositions d'évolutions, notamment la possibilité d'instituer des services dédiés à l'appui opérationnel des équipes de la DOD sur les principaux axes connaissant un volume important de demandes d'assistance. Ces services seraient formés pour traiter les demandes d'assistance et, a minima, les demandes urgentes .

Pour la CFDT, il faut surtout renforcer les échelons et les antennes DOD en effectifs et moyens !

J.P.L., chef d'échelon de Lyon, nous explique les difficultés actuelles rencontrées par les échelons DOD
Tout d'abord les moyens de communication, ensuite les difficultés d'intervention pour les nuits, ou sur les plateformes portuaires et aéroportuaires. Il évoque brièvement le projet VALMY qui sera en discussion avec les OS de la DNRED prochainement.

DNGCD

La CFDT attire l'attention de la DG sur deux points évoqués dans les fiches techniques lors des coopérations entre marins et terrestres :

HÉLITREUILLAGES

C'est un exercice particulier qui nécessite un entraînement spécifique, avec répétition de l'exercice pour l'appréhender au mieux. A titre d'exemple, lorsque les hélicoptères étaient pleinement opérationnels, il arrivait aux marins de faire 2 à 3 exercices d'hélitreuillage par an ce qui semble être un minimum pour les futurs terrestres qui ont vocation à être hélitreuillés.

Pour la CFDT nos collègues des brigades doivent intervenir en mer en toute sécurité et il est urgent de les former correctement.

CONTRÔLES AU QUAI ET EN RADE

A quai, pas de souci particulier mais en rade cela suppose un embarquement des collègues terrestres, il est important de bien prendre en compte les points sécuritaires suivants :

- La capacité maximale d'embarquement suivant la taille du navire, par exemple la BGC de Port Vendres limitée à 10 personnes; cela impliquerait la présence de deux terrestres seulement en plus de l'équipage marin de 8 agents pour effectuer le contrôle.
- La présence des marins (en respectant les effectifs requis à bord) est indispensable.

Pour la CFDT débarquer un marin pour permettre la présence d'un terrestre n'est pas envisageable. En terme de sécurité du personnel et de moyens, la présence d'un effectif de marins suffisant est une nécessité absolue pour que chacun puisse assumer sa fonction en cas d'incendie ou d'avarie.

PERSPECTIVES

La Sous-Directrice de Réseau évoque les perspectives futures indiquées dans la fiche technique :

- définir des modules de formation des équipes terrestres (hélitreuillage, montée à bord des navires, communication, etc...) ;
- programmer et suivre les entraînements des équipes terrestres qui interviennent avec la DNGCD ;
- centraliser les retours d'expérience pour améliorer les dispositifs prédéfinis ;
- veiller à la mise en place et à la bonne application de ces dispositifs tactiques sur l'ensemble du territoire avec aménagements locaux si besoin.

Un expert de l'Administration nous explique que la DNGCD poursuit la montée en charge des drones, nouvelle technologie mise en place depuis 2 ans, ainsi que de leur expérimentation en cours en mer, sur terre et en montagne comme en Cerdagne avec 4 télépilotes formés (DR de PERIGNAN).

ÉQUIPES MAÎTRES-CHIENS

La CFDT a rappelé que les engagements pris lors de la RT du 21 Juin relatifs aux revendications des maîtres de chien n'ont toujours pas été tenus.

Ils portent sur les points suivants :

- A quand une note de la DG mettant fin à l'état semestriel des EMC ?
- AA pour chien malade avec certificat véto : contrairement au Directeur Général Adjoint qui y était favorable, la Directrice Générale a mis des barrières en limitant 5 AA aux EMC. La CFDT exige que la DG revienne sur ce point fondamental et s'en tienne aux préconisations du véto sur le nombre de jours à octroyer aux maîtres de chien.
- Harmonisation des VL adaptés conformément aux conclusions des séminaires EMC rendus en Novembre 2019 (Cf Note DG-FIN 2 du 18.11.2019) .

La CFDT demande où en sont les achats de VL et souhaite que ce soit la DG qui les achète à la place des DI actuellement.

Cela évitera sans doute des dotations de VL ubuesques, peu pratiques et parfois pas équipés et surtout harmonisera le parc automobile des EMC.

- Dotation des échantillons dans les unités. Cette préconisation doit être respectée par chaque direction. Il y a trop de disparités d'une unité à l'autre.
- Pas de réponse de la DG sur les gardes de chien lors des congés du maître ... on attend une réponse urgente et une prise en charge de l'Administration pour SES chiens DOUANE !
- Armement : suite à la réécriture de l'instruction-cadre sortie le 29 Août 2023, la CFDT a pointé les incohérences de l'Administration et pour nous il est hors de question pour les EMC d'aller sur le terrain sans arme comme le préconise un chapitre de la page 35 de ce BOD.

Pour la CFDT une pédagogie obligatoire à l'attention des terrestres sur la façon de travailler des EMC est primordiale.

A l'instar des motocyclistes, nous rappelons également à la DG qu'il est IMPERATIF d'employer les maîtres de chien dans le cadre de leur spécialité et non dans des PPF faute d'effectifs dans les brigades.

Dernière chose, le décret sur l'augmentation de l'ACS à 130€ est paru, ce qui est une bonne chose, mais rien pour les chiens reformés... Il est urgent de prendre en compte cette demande.

La Sous Directrice Réseau a souhaité indiquer que la DG a tenu compte des revendications des EMC à savoir que :

- la prime ACS a été augmentée à 130 euros
- le RSCP a été enclenché cet été par RH2 qui nous dit que la reconnaissance des EMC devrait intervenir dans un délai entre 8 et 20 mois
- la note DG Réseau sur la fin de l'état semestriel va sortir, elle est en cours de signature
- pour les frais de garde du chien pendant les CA, elle n'est pas en mesure de nous donner les résultats mais elle va relancer le dossier
- sur les AA , le sujet est encore ouvert

La DG nous renvoie à un point d'étape des avancées qui sera fait en fin d'année.

